



La Ville adopte deux personnes en danger

Bruxelles, le 25 janvier 2021 - Le Collège de la Ville de Bruxelles proposera, ce lundi, l'adoption de deux personnes en danger : Raïf Badawi et Loujain Al-Hatloul, tous deux emprisonnés en Arabie Saoudite pour avoir défendu les droits humains. Cette double adoption s'inscrit dans le cadre de la motion votée par en novembre 2015 et qui consacre la participation de la Ville de Bruxelles au réseau « Ville Lumières » d'Amnesty international ; un réseau qui associe les villes et communes qui défendent les libertés, les valeurs et les droits qui sont les fondements de la démocratie.

L'adoption de deux nouvelles personnes en danger par la Ville de Bruxelles, sur proposition du Conseil consultatif de la Solidarité internationale et d'Amnesty International, se situe dans le prolongement de la motion votée lors du Conseil communal du 23 novembre 2015.

Le réseau « Ville Lumières » défend le droit à la Cité, à la démocratie participative, à la sécurité, à l'égalité des femmes et des hommes, des enfants, aux services publics de proximité, à la liberté de conscience et de religion, d'opinion et d'information, à la liberté de réunion, d'association et de créer un syndicat, à la culture, au logement et au domicile, à l'eau et à la nourriture et, enfin, au développement urbain durable.

A travers ce réseau, une commune peut adopter une ou plusieurs personnes en danger. A l'époque, la Ville avait adopté Hamid Babaei, cet étudiant iranien en Belgique (doctorant ULg) qui avait été condamné dans son pays pour « atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des Etats hostiles » car il avait refusé d'espionner d'autres étudiants iraniens en Belgique. Il a été libéré en août 2019 après avoir purgé sa peine.

Raïf Badawi et Loujain Al-Hatloul sont actuellement emprisonnés pour avoir défendus les droits humains et notamment la liberté d'expression.

Raif Badawi est un écrivain et blogueur saoudien. Il a été condamné en 2012 à 10 ans de prison, 1.000 coups de fouet, un interdit d'activité journalistique et de voyage pour 10 ans et une amende de trois millions de riyals, pour avoir créé un forum en ligne en Arabie saoudite.

Pour son combat, il a été fait Citoyen d'honneur de la Ville de Montréal et a notamment reçu la médaille de l'ULB et le Prix Sakharov, qui est remis par le Parlement européen pour honorer les personnes ou les organisations qui ont consacré leur existence à la défense des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. A l'initiative de la Ville, une récolte de clefs a eu lieu récemment au Centre administratif de la Ville qui ont été déposées symboliquement à l'ambassade d'Arabie Saoudite pour réclamer sa libération

Quant à Loujain Al-Hatloul, certains se souviennent l'avoir vue, dans une vidéo, au volant de la voiture de son père qui la filmait, à une époque encore récente où conduire était interdit aux femmes en Arabie Saoudite. Pour avoir enfreint cette interdiction, elle avait passé 73 jours en détention.

Mais un an plus tard, elle était à nouveau arrêtée comme plusieurs autres personnes militant pour les droits des femmes. Motif de son incarcération : avoir communiqué avec une vingtaine de journalistes étrangers présents dans son pays et candidaté à un poste à l'ONU et ainsi, selon les autorités, avoir "*tenté de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du royaume et de saper l'unité nationale*".

La jeune femme a déclaré avoir été victime de torture, dont des chocs électriques et du harcèlement sexuel. Le 28 décembre dernier, elle était condamnée à cinq ans et huit mois de prison par un tribunal spécialisé dans les affaires antiterroristes.

Comme Raïf, Loujain a reçu le soutien de nombreux pays et institutions à travers le monde. Elle a ainsi été faite Docteur honoris causa de l'UCL, reçu le Prix liberté 2020, ...

Pour le Bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close, la solidarité internationale est de mise : « *En adoptant Raïf Badawi et Loujain Al-Hatloul, la Ville de Bruxelles joue son rôle de capitale internationale en offrant toute sa solidarité aux femmes et aux hommes qui font bouger nos sociétés. Pour soutenir Amnesty International, dès ce mardi, une campagne aura lieu sur le panneau Coca-Cola place de Brouckère durant une semaine* ».

« *En disant sa solidarité pour les personnes en danger, la Ville de Bruxelles peut exercer une influence majeure en matière de droits humains, explique l'échevin de la Solidarité internationale Ahmed El Ktibi. Sur son territoire, mais aussi dans le monde, en raison de son rayonnement international* ».

.

Un profil temporaire Facebook freeloujain&raïf a été créé pour tout qui souhaite marquer sa solidarité avec eux.

Contacts presse :

Wafaa Hammich, attachée de presse du bourgmestre Philippe Close – wafaa.hamich@brucity.be – 0484/87.06.61

Fabrice Voogt, attaché de presse de l'échevin de la Solidarité internationale Ahmed El Ktibi - fabrice.voogt@brucity.be - 0478/04.40.12